

## **C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B**

### **SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : C-10 10 UV PROTECTION composant B

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange: Durcisseur époxy

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CECCHI GUSTAVO & C. SRL.

Via M.Coppino, 253

55049 VIAREGGIO(LU) ITALIE

TEL. +39 0584 383694

FAX +39 0584 395182

Adresse e-mail: info@cecchi.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +39 0584/383694

### **SECTION 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée, Catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### **Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)**

Corrosif R34: Provoque des brûlures.

Nocif R20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Sensibilisant R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Dangereux pour l'environnement R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

##### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

P304 + P340 + P310: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au chaud pour respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.



P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

alcool benzylique;

octahydro-4,7-méthano-1H-indènediméthylamine;

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine;

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with trimethylhexane-1,6;

triméthylhexane-1,6-diamine;

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Cycloaliphatic amine based mixture

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 01-2119492630-38	Acute Tox.4; H302 Acute Tox.4; H332 Eye Irrit.2; H319	>= 30 - < 50
octahydro-4,7-méthano-1Hindènediméthylamine	68889-71-4 272-573-7	Acute Tox.4; H302 Acute Tox.4; H312 Skin Corr.1B; H314 Skin Sens.1; H317	>= 30 - < 50
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2 220-666-8 01-2119514687-32	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 12,5 - < 20
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with trimethylhexane-1,6	153195-44-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 7 - < 10
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminomethylethyl)-.omega.-(2-aminomethylethoxy)-	9046-10-0	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411	>= 3 - < 5
triméthylhexane-1,6-diamine	25620-58-0 247-134-8	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,5 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Maintenir au chaud et dans un endroit calme.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
En cas de contact avec la peau  
: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Les brûlures doivent être traitées par un médecin.  
En cas de contact avec les yeux  
: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.  
Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.  
Appeler immédiatement un médecin.  
Faire boire des petites quantités d'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Brûlure  
sensation de brûlure superficielle  
Rougeur  
Irritation sévère

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse  
Poudre sèche  
Brouillard d'eau  
Moyens d'extinction inappropriés: Aucun(e) à notre connaissance.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:  
La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.  
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers:  
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Information supplémentaire : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.  
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Prévenir les autorités compétentes en cas de fuite du gaz ou en cas de pénétration dans des cours d'eau, le sol ou la canalisation.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger:

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection individuel.

Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

#### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Protéger de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun:

Garder loin les isocyanates.

Ne pas entreposer près des acides.

Conserver à l'écart des agents oxydants.

Autres données : Stable à température et pression ambiantes normales.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.



## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### **Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

alcool benzylique : Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 450 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 90 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 47 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 9,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 25 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 40,55 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 8,11 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur: 28,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Valeur: 5,7 mg/kg

Poly[oxy(méthyl-1,2- éthanediyl)], .alpha.-(2- aminométhylethyl)-.omega.-(2- aminométhylethoxy)-

: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 2,5 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 0,623 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Valeur: 1,25 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 0,311 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 0,04 mg/kg

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

alcool benzylique : Eau douce

Valeur: 1 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,1 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 5,27 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,527 mg/kg

Sol

Valeur: 0,456 mg/kg

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 39 mg/l

Intermittent releases

Valeur: 2,3 mg/l

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

: Eau douce

Valeur: 0,06 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,006 mg/l

Intermittent releases

Valeur: 0,23 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 5,784 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,578 mg/kg

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 3,18 mg/l

Sol

Valeur: 1,121 mg/kg

Poly[oxy(méthyl-1,2- ethanediyl)], .alpha.-(2- aminomethylethyl)-.omega.-(2- aminomethylethoxy)-:

Eau douce

Valeur: 0,015 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,0143 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 0,132 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,125 mg/kg

Sol

Valeur: 0,0176 mg/kg

Intermittent releases

Valeur: 0,15 mg/l

Station de traitement des eaux usées

Valeur: 7,5 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique



## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Système efficace de ventilation par aspiration ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

### **Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Ne pas porter de lentilles de contact.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Protection de la peau et du corps: Vêtement de protection

Protection respiratoire : Utiliser un appareil de protection respiratoire pour effectuer des opérations qui peuvent entraîner une exposition aux vapeurs du produit.

La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141)

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau.

Porter un équipement de protection adéquat.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide  
Couleur : jaune clair  
Odeur : ammoniacale  
Seuil olfactif : non déterminé  
pH : non déterminé  
Point de fusion/point de congélation : Non applicable  
Point/intervalle d'ébullition : > 200 °C  
Point d'éclair : 100 °C  
Taux d'évaporation : non déterminé  
Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable  
Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable  
Pression de vapeur : Non applicable  
Densité de vapeur relative : non déterminé  
Densité : 1,01 g/cm<sup>3</sup> (25 °C)  
Masse volumique apparente : non déterminé  
Solubilité(s)  
Solubilité dans d'autres solvants : non déterminé  
Coefficient de partage: noctanol/ eau : Donnée non disponible  
Température d'autoinflammabilité : Non applicable  
Décomposition thermique : Méthode: Donnée non disponible  
Viscosité  
Viscosité, dynamique : 60 - 120 mPa.s (25 °C)  
Viscosité, cinématique : non déterminé  
Propriétés explosives : Non applicable  
Propriétés comburantes : Non applicable

### **9.2 Autres informations**

Tension superficielle : non déterminé

Point de sublimation : Non applicable

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Réactions dangereuses : Réagit avec les substances suivantes:

Acides

Oxydants forts

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

: Ce produit peut libérer:

Oxydes d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO2)

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 529,32 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

##### Composants:

##### alcool benzylique:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 4.178 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 403

BPL: oui

##### 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

##### Poly[oxy(méthyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminométhylethyl)-.omega.-(2-aminométhylethoxy)-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2.885,3 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 (Lapin, mâle et femelle): 2.979,7 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Produit:

Remarques: Irritation/corrosion aiguë de la peau

##### Composants:

##### alcool benzylique:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

##### Poly[oxy(méthyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminométhylethyl)-.omega.-(2-aminométhylethoxy)-:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404



## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Résultat: Corrosif

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Remarques: Irritation sévère des yeux

#### **Composants:**

##### **alcool benzylique:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritation des yeux

BPL: oui

##### **Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminomethylethyl)-.omega.-(2-aminomethylethoxy)-:**

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

### **Cancérogénicité**

### **Toxicité pour la reproduction**

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

#### **Composants:**

##### **3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **alcool benzylique:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 230 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 770mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

##### **3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(ide)): 110 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 23 mg/l

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50r (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): >50 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Type de Test: semi-static test

BPL: oui

**Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminomethylethyl)-.omega.-(2-aminomethylethoxy)-:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 15 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 80 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les algues : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,32 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.A.

BPL: oui

##### **Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminomethylethyl)-.omega.-(2-aminomethylethoxy)-:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

BPL: oui

##### **triméthylhexane-1,6-diamine:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.A.

BPL: oui

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:**

Coefficient de partage: noctanol/eau

: log Pow: 0,99

Méthode: OCDE ligne directrice 107

BPL: oui

**Poly[oxy(méthyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-(2-aminométhylethyl)-.omega.-(2-aminométhylethoxy)-:**

Coefficient de partage: noctanol/eau

: log Pow: 1,34 (25 °C)

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire

: Remarques: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Le récipient vide est dangereux.

ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas mélanger les flux de déchets lors de la collecte.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID : UN 2735

IMDG : UN 2735

IATA : UN 2735

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.  
(octahydro-4,7-methano-1H-indenediméthylamine)

IMDG : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.  
(octahydro-4,7-methano-1H-indenediméthylamine)

IATA : Amines, liquid, corrosive, n.o.s.  
(octahydro-4,7-methano-1H-indenediméthylamine)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : 8

IMDG : 8

IATA : 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID

Groupe d'emballage : III

Code de classification : C7

Numéro d'identification du danger : 80

Étiquettes : 8

## CECCHI GUSTAVO & C.

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8  
EmS Code : F-A, S-B

### IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856  
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR/RID

Dangereux pour l'environnement : non

#### IMDG

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Non applicable REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Réglement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

: Non applicable

Seveso II - Directive 2003/105/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non applicable

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrases H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique

## **CECCHI GUSTAVO & C.**

Via M. Coppino 253 - 55049 Viareggio (Lu) ITALY  
tel. +39 0584 383694 fax +39 0584 395182  
www.cecchi.it info@cecchi.it



**C-SYSTEMS 10 10 UV PROTECTION composant B –**  
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Date révision mai 2017 n°137-AG rev.1/17

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Skin Corr. : Corrosion cutanée

Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

### **Information supplémentaire**

Conseils relatifs à la formation:

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.